



FICHE « ACTION MOBILITÉ » N°8

Prévention et sensibilisation à la sécurité routière en vélo :

Vérification des éclairages des vélos

Nom de l'établissement : collège Jean Macé, Bruay sur l'Escaut

Nom du référent « mobilité » : Mme Leroy

Nom du pilote de l'action (si différent du référent mobilité) : ADAV

Description de l'action

Intitulé de l'action	Eclairage des vélos 22 novembre 2022, 11h – 12h
Situation de départ – contexte	Novembre : contrôle de l'éclairage des vélos
Public(s) ciblé(s)	Collégiens
Objectif général de l'action	Sensibiliser les élèves à leur sécurité en vélo
Résumé descriptif de l'action	<p>En amont : Affichage créé par 2 « services civiques » + publicité sur facebook du comité des parents d'élèves + pronote à l'attention des parents</p> <p>Lors de l'intervention : Discussion avec les élèves autour des différents éléments de sécurité nécessaires en vélo + vérification de l'état général des vélos</p> <p>Flyers + kits d'éclairage distribués</p>
Collégiens participant à la mise en œuvre	<p>En amont : Rôle des éco-délégués : faire la publicité de l'action auprès des camarades de classe</p> <p>Intervention auprès de 37 participants volontaires</p>
Résultat de l'action	<p>Une très grande majorité des vélos ne sont pas équipés d'éclairage ;</p> <p>L'état des freins est très majoritairement défectueux, parfois inexistant :</p> <p>→ projet d'atelier réparation à mettre en place + demande de budget</p>

